

## PROCÈS-VERBAL 9 avril 2018

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix, tenue le 9 avril 2018 à 20 heures et à laquelle sont présents mesdames les conseillères Carol-Sue Ash, Myriam Cabana et Monique Côté et messieurs les conseillers, Tommy Desjardins et Jean-Paul Rouleau, formant quorum, sous la présidence de monsieur le maire Simon Deschambault;

Chantal Delisle, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

### Lecture et adoption de l'ordre du jour

**2018-04#01**

Il est proposé par Myriam Cabana  
Et résolu,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que rédigé;

Adoptée à l'unanimité.

### Adoption du procès-verbal

**du 5 mars 2018**

**2018-04#02**

Il est proposé par Jean-Paul Rouleau  
Et résolu,

Que le procès-verbal du 5 mars 2018 soit accepté tel que rédigé;

Adoptée à l'unanimité.

### Adoption des comptes

**2018-04#03**

Il est proposé par Myriam Cabana  
Et résolu,

Que les prélèvements automatiques (36 716,39\$) et les chèques numéros 9617 à 9646 (19 338,22\$) du mois de mars 2018, soient approuvés, certains annulés.

Adoptée à l'unanimité.

### Certificat de la secrétaire-trésorière et directrice générale

Je soussignée, Chantal Delisle, secrétaire-trésorière et directrice générale, certifie sous mon serment d'office que nous avons les crédits nécessaires pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut ont été autorisées.

*(Signé) Chantal Delisle*

Chantal Delisle, secrétaire-trésorière  
et directrice générale

### Questions du public

Madame Michèle Whissell Lauzon du 2 rue Saint-Paul demande de vérifier auprès du ministère des Transports, la possibilité d'avoir une autre traverse de piétons en face du bureau de poste et ce, vu la mobilité réduite de trois personnes qui doivent traverser la rue Notre-Dame (route 323) à cet endroit et qu'il en va de leur sécurité.

**Élections municipales partielles 2018**  
**Rémunération du personnel électoral**  
**Rescision de la résolution 2017-10#04**  
**2018-04#04**

ATTENDU que la rémunération payable lors d'une élection est fixée par le Règlement sur le tarif des rémunérations payables lors d'élections et de référendums municipaux;

ATTENDU qu'un conseil municipal peut statuer, en vertu de l'article 88 de la Loi sur les Élections et les référendums dans les municipalités, sur la rémunération à être versée lors de la tenue d'une élection ou de référendum;

ATTENDU que la période d'ouverture du bureau de vote par anticipation est de 8 heures consécutives et que la journée du scrutin, celle-ci est d'une période de 10 heures consécutives, en plus du travail effectué avant et après les opérations électorales;

ATTENDU que le 19 juillet 2017, le MAMOT nous avisait qu'il procédait à la prépublication à la Gazette officielle du projet de *Règlement sur le tarif des rémunérations payables lors d'élections et de référendums municipaux* et que ce nouveau cadre réglementaire sera applicable dès que le Règlement sera édicté après la période de prépublication;

ATTENDU que le 21 septembre 2017, le MAMOT nous avisait que le Règlement sur le tarif des rémunérations payables lors d'élections et de référendums municipaux (le Règlement) a été publié 20 septembre 2017, à la Gazette officielle numéro 38;

ATTENDU la résolution 2017-10#04;

ATTENDU que le pourcentage d'indexation du tarif des rémunérations payables aux employés lors d'élections et de référendums municipaux pour l'exercice 2018 est de 1,502%.

Il est proposé par Carol-Sue Ash  
Et résolu,

DE rescinder la résolution 2017-10#04 et de la remplacer par la présente;

QUE le conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix adopte la rémunération du personnel électoral ainsi qu'il suit :

<b>Président d'élection</b>	
Confection et révision de la liste électorale	545,00\$
Vote par anticipation	363,00\$
Jour du scrutin	545,00\$
Rapport de dépenses par candidat	75,00\$
Rapport financier par candidat	34,00\$
<b>Secrétaire d'élection</b>	
Confection et révision de la liste électorale	410,07\$
Vote par anticipation	271,00\$
Jour du scrutin	411,00\$
<b>Scrutateur</b>	
Taux horaire	16,50\$/hre
Formation	12,20\$/hre
<b>Primo</b>	
Taux horaire	16,25\$/hre
Formation	12,20\$/hre

<b>Secrétaire de vote</b>	
Taux horaire	13,75\$/hre
Formation	12,20\$/hre
<b>Membre table de vérification</b>	
Taux horaire	12,20 \$/hre
Formation	12,20 \$/hre
<b>Personnel de la commission de révision</b>	
Taux horaire	17,50 \$/hre
Formation	12,20 \$/hre

ET d'autoriser le déboursé de la rémunération de tout le personnel électoral suivant l'approbation du président d'élection;

De prendre ces sommes dans les surplus;

Adoptée à l'unanimité.

**Budget électoral**  
**2018-04#05**

ATTENDU que les élections du 5 novembre 2017 ont coûté à la municipalité approximativement 8 000\$;

ATTENDU la démission de Mike Cloutier au siège #1;

ATTENDU que deux candidats ont déposé leur déclaration de mises en candidatures, à savoir Marie-Élaine Rouleau et Daniel Bock;

ATTENDU la validité de ces déclarations, il y aura des élections à la municipalité le 22 avril prochain;

ATTENDU qu'il y aurait lieu de prévoir un budget approximatif de 8500\$;

Il est proposé par Tommy Desjardins  
et résolu,

De prendre ces sommes dans le surplus;

Adoptée à l'unanimité.

**TECQ**  
**Programmation des travaux**  
**2018-04#06**

ATTENDU QUE la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Il est proposé par Myriam Cabana  
Et résolu,

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le

décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

Adoptée à l'unanimité.

**Réfection rang Sainte-Augustine**  
**Offre de services professionnels**  
**de CITEK, ingénieurs-conseils**  
**2018-04#07**

ATTENDU que des travaux seront nécessaires dans le rang Sainte-Augustine et ce, dans le cadre de la TECQ;

ATTENDU l'offre de services professionnels de CITEK, ingénieurs-conseils CITEK au montant de 15 953,47\$ plus taxes;

Il est proposé par Jean-Paul Rouleau  
Et résolu,

D'accepter cette offre de service;

Adoptée à l'unanimité.

**Toitures de la caserne**  
**2018-04#08**

ATTENDU que la tôle de la couverture de la caserne est à remplacer;

ATTENDU qu'il faudrait également installer une petite couverture au-dessus du réservoir de propane de la caserne;

ATTENDU la soumission de André Lauzon au montant de 6 464,83\$ plus taxes pour changer la tôle sur la couverture de la caserne;

ATTENDU la soumission de André Lauzon au montant de 1 325,00 plus taxes pour installer la petite couverture au-dessus du réservoir de propane;

Il est proposé par Tommy Desjardins  
Et résolu,

D'accepter les deux soumissions de André Lauzon, conditionnellement à l'approbation de la programmation des travaux dans le cadre de la TECQ 2014-2018 par le MAMOT et le MTQ, dépendamment du coût des travaux dans le rang Sainte-Augustine, ainsi que du Règlement d'emprunt ;

Adoptée à l'unanimité.

\*\*\*  
\*\*\*  
\*\*\*  
\*\*\*

**Réservoir à l'huile et  
cheminée de la caserne**  
**2018-04#09**

ATTENDU que le réservoir à l'huile et la cheminée de la caserne doivent être remplacés;

ATTENDU que deux entreprises ont été invitées à soumissionner, à savoir la Plomberie Jacques Proulx et la Plomberie Wilfrid David;

ATTENDU que seule la Plomberie Jacques Proulx a soumissionné au montant de 5 450\$ plus taxes;

Il est proposé par Jean-Paul Rouleau  
Et résolu,

D'accepter la soumission de Plomberie Jacques Proulx, le tout conditionnellement à l'approbation de la programmation des travaux dans le cadre de la TECQ 2014-2018 par le MAMOT et le MTQ, dépendamment du coût des travaux dans le rang Sainte-Augustine, ainsi que du Règlement d'emprunt ;

Adoptée à l'unanimité.

**Compteurs d'eau**  
**2018-04#10**

ATTENDU que le MAMOT a exigé que la municipalité fasse installer des compteurs d'eau aux immeubles suivants : le Bonichoix, les 2 restaurants, la résidence du 297 Notre-Dame et les bureaux municipaux;

ATTENDU la soumission de Benoit Benoit, technicien en assainissement des eaux, au montant de 3 000\$;

Il est proposé par Monique Côté  
Et résolu,

D'accepter la soumission de Benoit Benoit;

Le tout conditionnellement à l'approbation de la programmation des travaux dans le cadre de la TECQ 2014-2018 par le MAMOT et le MTQ, dépendamment du coût des travaux dans le rang Sainte-Augustine, ainsi que du Règlement d'emprunt ;

Adoptée à l'unanimité.

**Embauche de Marc Sabourin**  
**Directeur des travaux publics**  
**2018-04#11**

ATTENDU la démission de Mario Legault du 15 février dernier;

ATTENDU que l'offre a été affichée sur le site d'Emploi Québec et dans le journal La Petite-Nation;

ATTENDU la réception du curriculum vitae de Marc Sabourin;

Il est proposé par Jean-Paul Rouleau  
Et résolu,

D'embaucher Marc Sabourin, avec une période de cinq (5) mois de probation, soit jusqu'au 31 août 2018 et ce, au salaire indiqué sur la liste ci-jointe.

Adoptée à l'unanimité.

**Cellulaire Marc Sabourin**  
**2018-04#12**

ATTENDU que Marc Sabourin utilise son cellulaire personnel dans le cadre de son travail;

ATTENDU qu'il y aurait lieu de lui en défrayer une partie;

Il est proposé par Carol-Sue Ash  
Et résolu,

De lui défrayer une somme mensuelle de 70\$ pour l'utilisation de son Internet dans le cadre de son travail;

Adoptée à l'unanimité.

**Club Pop-Gym**  
**Demande d'appui financier**  
**2018-04#13**

ATTENDU que le Club de gymnastique Pop-Gym localisé dans le centre communautaire de Papineauville est un organisme à but non lucratif et a été fondé en 1979;

ATTENDU que le Club prône de saines habitudes de vie à travers la gymnastique artistique avec une équipe d'entraîneurs bénévoles, dévoués et formés;

ATTENDU que ces gymnastes, garçons et filles, dont les âges varient entre 3 et 17 ans, s'entraînent d'une à trois fois par semaine, selon leur catégorie allant du récréatif au compétitif;

ATTENDU que le Club a sollicité l'appui financier de la municipalité;

Il est proposé par Myriam Cabana  
Et résolu,

QUE la municipalité fasse un don de 100\$ au Club de gymnastique Pop-Gym;

Adoptée à l'unanimité.

**Monique Côté se retire pour la prochaine résolution:**

**Embauche d'Éric Renaud Martel**  
**Ordures et recyclage**  
**2018-04#14**

ATTENDU la démission irrévocable de Mario Charron, sans aucun préavis, le mercredi 14 mars dernier;

ATTENDU qu'il était urgent de trouver un remplaçant pour le ramassage du recyclage le lendemain;

ATTENDU qu'Éric Renaud Martel a accepté de nous dépanner en urgence;

ATTENDU que son salaire horaire sera tel qu'indiqué; sur la liste ci-jointe;

Il est proposé par Tommy Desjardins  
Et résolu,

D'embaucher Éric Renaud Martel pour le ramassage des ordures et du recyclage en attendant d'embaucher un assistant au directeur des travaux publics et ce, au salaire horaire indiqué sur la liste ci-jointe;

Adoptée à l'unanimité, à l'exception de Monique Côté qui s'est retirée.

**Monique Côté reprend son siège.**

**Corporation des loisirs de Papineau**  
**Renouvellement d'adhésion**  
**2018-04#15**

ATTENDU que notre comité des Loisirs a toujours été membre de la Corporation des loisirs de Papineau;

ATTENDU que le renouvellement de notre adhésion est maintenant dû;

Il est proposé par Myriam Cabana  
Et résolu,

De renouveler notre adhésion auprès de la Corporation des loisirs de Papineau, au coût de 60\$;

Adoptée à l'unanimité.

**Corporation des loisirs de Papineau**  
**AGA le 9 mai 2018**  
**2018-04#16**

ATTENDU que La Corporation des loisirs Papineau tiendra son assemblée générale annuelle le 9 mai 2018 à 19 heures, à la salle communautaire de Papineauville, située au 378C de la rue Papineau;

ATTENDU qu'il y a lieu de nommer un représentant pour y assister;

Il est proposé par Jean-Paul Rouleau  
Et résolu

De nommer Myriam Cabana et Carol-Sue Ash pour nous représenter et de défrayer les dépenses y afférentes;

Adoptée à l'unanimité.

**Marché fermier de la Paix**  
**Assurance de la responsabilité**  
**2018-04#17**

ATTENDU que le Marché fermier de la Paix se tiendra dans le stationnement des bureaux municipaux à l'été 2018;

ATTENDU que La Mutuelle accepte d'ajouter le Marché fermier de la Paix comme assuré additionnel, moyennant une prime annuelle de 175\$;

Il est proposé par Carol-Sue Ash  
Et résolu,

De faire ajouter le Marché fermier de la Paix comme assuré additionnel, tel que susdit;

Adoptée à l'unanimité.

**Rapport écrit de la responsable de la**  
**bibliothèque et du centre communautaire**

**Démission de Suzon Côté**  
**2018-04#18**

ATTENDU que Suzon Côté nous avise qu'elle quittera ses fonctions le 30 juin 2018;

Il est proposé par Jean-Paul Côté  
Et résolu,

D'accepter la démission de Suzon Côté, d'afficher son poste et de la remercier pour toutes ses années de loyaux services;

Adopter à l'unanimité.

**Rapport du maire et**  
**des conseillers(ères)**

Myriam Cabana annonce qu'elle fera une corvée des fossés la semaine précédant les gros rebuts du 29 mai prochain.

Carol-Sue Ash mentionne que le Marché fermier de la Paix débutera ses activités le vendredi 15 juin, de 15 à 19 heures.

**Relais pour la vie**  
**2018-04#19**

ATTENDU que la marche pour le Relais pour la vie, au profit de la Société canadienne du Cancer, aura lieu dans la nuit du vendredi 1<sup>er</sup> au samedi 2 juin 2018 à l'aréna Stéphane-Richer, à Saint-André-Avellin;

ATTENDU que plusieurs personnes de Notre-Dame-de-la-Paix ont manifesté leur intention d'y participer;

ATTENDU que Suzon Côté formera une équipe pour y participer;

Il est proposé par Monique Côté  
Et résolu,

Qu'un don de 100,00\$ soit fait à l'équipe de Suzon Côté;

Adoptée à l'unanimité.

**Service des incendies**  
**Achat de divers articles**  
**2018-04#20**

ATTENDU que Yves Lauzon a mentionné au conseil avoir besoin d'acheter des articles pour le service des incendies, notamment mais non limitativement, des cônes avec bandes réfléchissantes, lampes de circulation, produits nettoyants, masques, produits nettoyants, hache, etc., pour une somme approximative de 1 000\$;

Il est proposé par Jean-Paul Rouleau  
Et résolu,

Que Yves Lauzon puisse acheter divers articles pour une somme d'environ 1 000\$ plus taxes;

Adoptée à l'unanimité.

**Réparations de la table de billard**  
**et remplacement du tapis de la table**  
**2018-04#21**

ATTENDU que Jean-Paul Rouleau mentionne que la table de billard nécessite des réparations, notamment le remplacement du tapis;

ATTENDU que les membres en défraieraient les coûts;

Il est proposé par Monique Côté  
Et résolu,

De permettre que la table de billard soit réparée, aux frais des membres;

Adoptée à l'unanimité.

**Divers et correspondance diverse**

- MTQ accuse de réception suite aux recommandations du CCU nous avisant que la résolution 2018-03#17 avait été transmise à la Direction des inventaires pour étude et analyse;
- MTQ nous avise qu'il effectuera des travaux sur le pont situé au-dessus de la Petite rivière Rouge, sur le rang Sainte-Augustine;
- Desjardins accuse réception de notre résolution 2018-03#06 et mentionne que les membres peuvent avoir accès à ses services de plusieurs façons, notamment par AccèsD, téléphone et mobile.

Questions du public

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE  
2018-04#22

Il est proposé par Myriam Cabana  
Et résolu,

Que la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité.

(Signé) Chantal Delisle  
Chantal Delisle, secrétaire-trésorière  
et directrice générale

(Signé) Simon Deschambault  
Simon Deschambault, maire